



non paiement de la pension alimentaire

Par **paquerette 74**, le **14/11/2010** à **16:05**

voici mon problème cela fait presque 15 ans que mon père n'a pas versé de pension alimentaire a ma mère. je suis aujourd'hui majeur mais je poursuis des études dans l'enseignement secondaire et je suis toujours a la charge de ma mère je souhaiterais savoir s'il est possible de porter plainte contre lui pour récupérer la pension alimentaire et si cela me coutera beaucoup de l'argent. sachant que je ne connais pas sa situation actuel n'ayant pas de contact avec lui. qu'est ce que je peut récupérer sachant qu'il a des enfants a charge merci d'avance pour vos réponses cordialement

Par **Domil**, le **14/11/2010** à **18:01**

Le jugement donne une pension alimentaire pour votre mère, c'est donc à elle de porter plainte pour abandon de famille auprès du procureur de la république. Si elle refuse, il faudra alors que vous fassiez une requête au JAF pour faire supprimer la pension au profit de votre mère et en instituer une à votre profit.